

Jean-Pierre Consulting International

Commissariat aux Comptes - Audit et Conseil - Assistance Comptable - juridique et Fiscal

ATTESTATION DE VISA

ENTITE: VALERY KOUADIO CONSEIL

CC N° 1724771 C



N°EC-10/VF/JPCI.2019 - 0034

Exercice clos le 31 décembre 2018

Destinataire: KOUADIO KAN VALERY

En exécution de la mission de délivrance du visa sur les états financiers qui nous a été confiée par VALERY KOUADIO CONSEIL suivant la lettre de mission en date du 10 avril 2019, nous avons établi la présente attestation conformément aux dispositions de l'arrêté n°210/MBPE/DGI du 14 avril 2017 portant définition et modalités de la mission de délivrance du visa des états financiers annuels de synthèse et instituant l'attestation d'exécution de la mission de commissariat aux comptes.

Les états financiers annuels visés par la présente attestation comportent (63) pages et se caractérisent par les chiffres clés suivants en FCFA :

Libellés	31.12.2018
Total Bilan	14 073 244
Capitaux propres	-318 458
Résultat Net	542 455
Total Chiffre d'affaires	52 639 903
Total Produits	52 639 903

L'organe de direction est responsable de l'exhaustivité, de la fiabilité et de l'exactitude des informations comptables et financières concourant à la tenue de la comptabilité ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place pour l'élaboration et la présentation des états financiers.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de délivrer une attestation sur la vraisemblance, la cohérence d'ensemble, l'homogénéité et la comparabilité des états financiers.

Nous avons effectué notre mission selon la norme spécifique applicable à la mission de visa des états financiers de synthèse telle que définie par l'Ordre des Experts-Comptables de Côte d'Ivoire. Cette norme requiert la mise en œuvre de diligences dont l'objet est de vérifier la cohérence, l'homogénéité, la comparabilité des états financiers annuels et d'en garantir l'unicité. La mission de délivrance de visa n'est ni un audit, ni un examen limité, ni une mission de présentation des comptes.

A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la vraisemblance, la cohérence d'ensemble, l'homogénéité et la comparabilité des états financiers.

Fait à Abidjan, le 26 Avril 2019, en deux exemplaires originaux pour servir et valoir ce que de droit.

L'Expert-Comptable

Jean-Pierre DAGO

Nº d'inscription à l'OEC-CI: 14.0131.1.15.L

Nº d'inscription du Cabinet JPCI à l'OEC-CI: 15.0082.2.21.L



27 (05 259)